

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00868 Numéro SIREN : 507 736 445 Nom ou dénomination : 39.23

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2023 sous le numéro de dépôt 3364

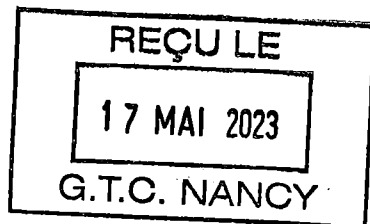
SOFICO FRANCE

société d'expertise comptable

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

inscrite au Tableau de l'Ordre de Nancy, membre de la Compagnie Régionale de Metz

S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 222 550 €



le 16/05/2023

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-joint l'approbation
des comptes annuels clos au 30/09/2022
de la SAS 39-23.

Merci de me transmettre au cabinet le
récépissé de dépôt ainsi que la facture.

Bien cordialement,

Nadège ROYER

A stylized handwritten signature in dark ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

2 route de Mirecourt - Zone le Réveilleux - 54500 VANDOEUVRE LES NANCY

Tél. : 03 83 54 17 76 - Fax : 03 83 54 17 98 - E-mail : jm.durupt@sofico-nancy.fr

BUREAUX À : METZ - NANCY - ROMBAS - FORBACH - LONGWY - THIONVILLE - VERDUN - LUXEMBOURG / www.soficofrance.com

S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 222 550 € - RCS Nancy 786 080 176 - N° SIRET 786 080 176 00211 - Code APE 6920 Z - N° intracommunautaire FR 14 786 080 176

39-23 SAS

397 RUE DE LA JUDEE

54200 TOUL

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke.

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	30/09/2022				30/09/2021	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	156,00	156,00				
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	5 564,70	5 123,38	441,32	0,02	566,32	0,08
Autres immobilisations corporelles	78 679,01	39 390,60	39 288,41	1,93	43 821,34	6,42
Immobilisations en cours	1 346 761,14		1 346 761,14	66,29		
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	12 122,81		12 122,81	0,60	11 812,50	1,73
TOTAL (I)	1 443 283,66	44 669,98	1 398 613,68	68,84	56 200,16	8,23
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	429 931,00		429 931,00	21,16	359 864,00	52,72
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	6 621,01		6 621,01	0,33	966,00	0,14
Autres créances						
Fournisseurs débiteurs	19 589,98		19 589,98	0,96	12 624,83	1,85
Personnel					1 738,27	0,25
Organismes sociaux	1 781,77		1 781,77	0,09	1 682,30	0,25
Etat, impôts sur les bénéfices	6 523,00		6 523,00	0,32	7 767,00	1,14
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	24 285,38		24 285,38	1,20	6 655,65	0,97
Autres					366,67	0,05
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	144 258,14		144 258,14	7,10	230 104,56	33,71
Charges constatées d'avance					4 663,00	0,68
TOTAL (II)	632 990,28		632 990,28	31,16	626 432,28	91,77
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 076 273,94	44 669,98	2 031 603,96	100,00	682 632,44	100,00

Période du 01/10/2021 au 30/09/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2021 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000,00)	40 000,00	40 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000,00	4 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	151 057,13	151 057,13
Report à nouveau	108 857,11	75 224,58
Résultat de l'exercice	3 025,11	33 632,53
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	306 939,35	303 914,24
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	1 480 702,46	178 980,89
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	9 880,56	10 054,50
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	2 640,80	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	200 913,07	142 567,16
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	15 768,36	15 544,89
. Organismes sociaux	7 233,81	15 685,21
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 447,24	11 809,99
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	2 903,41	3 900,66
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	174,90	174,90
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	1 724 664,61	378 718,20
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	2 031 603,96	682 632,44

39-23 SAS
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 397 RUE DE LA JUDEE,
54200 TOUL
507 736 445

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 MARS 2023

L'an 2023,
Le 31 mars,
A 10H00,

Monsieur Jean-Charles MARTIN,

Associé unique de la société **39-23 SAS**,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, **Monsieur Jean-Charles MARTIN**, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le **30/09/2022**.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le **30/09/2022**,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération du Président,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **30/09/2022**, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associé unique prend acte aucun enregistrement de dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code.

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30/09/2022** s'élevant à 3 025,11 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 025,11 euros
Le report à nouveau antérieur	108 857,11 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	111 882,22 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 111 882,22 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 30/09/2021 :

Néant.

Exercice clos le 30/09/2020 :

20 000 euros,

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000 euros

Exercice clos le 30/09/2019 :

10 000 euros,

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000 euros

TROISIEME DÉCISION

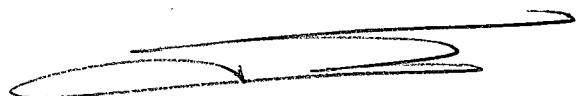
L'associé unique prend acte et approuve la rémunération allouée au cours de cet exercice pour un montant de 55 844,72 euros brut.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Signature de l'associé unique



39-23 SAS
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 397 RUE DE LA JUDEE,
54200 TOUL
507 736 445

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 31 MARS 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **30/09/2022** s'élevant à 3 025,11 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	3 025,11 euros
Le report à nouveau antérieur	108 857,11 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	111 882,22 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 111 882,22 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

Exercice clos le 30/09/2021 :

Néant.

Exercice clos le 30/09/2020 :

20 000 euros,

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20 000 euros

Exercice clos le 30/09/2019 :

10 000 euros,

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000 euros

Certifié conforme
Le Président

